

Présents :

- Mmes : BOYAT Sylvie, BOINNARD Nadine, ROSSET Erika, VAUTHAY Eliane et BOINNARD MORALLET Laurence.
- Mrs : MORAND Jean-Claude, COURRIER Fabien, BAUD Jérôme, VAUTHAY Michael, VULLIEZ Christian et MENOUD Florian.

Absent excusé :

- Mr ROSSET Mickaël.

Invitée :

- Mme DELERCE Sophie.

La séance est ouverte à 20h00.

Elle est présidée par Monsieur MORAND Jean-Claude, maire de Seytroux.

Mme BOYAT Sylvie est nommée secrétaire de la séance.

Ordre du jour :

- Dossier PATRIMOINE : présentation du travail d'Atelier 963
- Retour de l'appel d'offres 2^{ème} tranche de la traversée du village
- Dossier D.E.T.R
- Point sur le conseil d'école : Classe verte
- Point sur les travaux d'enfouissement
- Point sur l'évolution du PLUi-H
- Urbanisme
- Questions diverses.

1) Dossier PATRIMOINE : présentation du travail d'Atelier 963

Mr le Maire rappelle les différentes phases du projet passé et futur et présente le travail réalisé par 'Atelier 963' concernant l'aménagement.

Pour mettre en œuvre le travail de l'atelier 963, Madame Delerce Sophie propose de se faire accompagner par un paysagiste.

Le conseil municipal valide la proposition du cabinet 'Le sens du paysage', paysagiste concepteur pour un montant de 7 330 € HT.

Départ de Madame DELERCE.

Mr le maire présente au conseil municipal le compte rendu du 12 septembre 2025.

Le conseil municipal approuve ce compte rendu à l'unanimité.

2) Délibération demande de subvention DETR

Mr le maire présente la demande de subvention dans le cadre de la DETR pour la construction de la Halle en bois scolytés, bois des Alpes.

Le conseil municipal délibère et approuve la demande de Subvention.

3) Retour de l'appel d'offres 2^{ème} tranche de la traversée du village

Mr le maire présente l'analyse de l'appel d'offre réalisé par la SELARL Trombert Magretti pour les travaux de la 2^{ème} tranche de la traversée du village.

Plusieurs dossiers ont été retirés.

Deux entreprises ont répondu : Eurovia Alpes et Girod TP.

C'est l'entreprise Girod TP qui a été retenue pour les montants suivants :

- Tranche ferme : 145 784,65 € HT
- Tranche optionnelle : 131 493,10 € HT

Monsieur le Maire rappelle que l'affermissement de la tranche optionnelle pourra intervenir dans un délai maximal de 12 mois à compter le l'ordre de service de la tranche ferme.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité le marché.

4) École

Mr le maire présente la classe verte qui concerne l'ensemble des élèves de l'école de Seytroux.

Afin de financer cette classe verte, une demande de subvention est demandée à la Mairie et au Conseil Départemental.

Le conseil municipal est favorable pour une participation de 7 € par enfant et par jour.

Sylvie Boyat informe le conseil municipal de la démission de Madame DAVID Kelly pour raisons personnelles.

Une solution a été trouvée afin de mettre en place le nettoyage des locaux de l'école.

5) Urbanisme

Sylvie Boyat présente les divers dossiers étudiés lors des commissions du 10 et 31 octobre 2025.

6) Point sur les travaux d'enfouissement

Mr le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement des travaux d'enfouissement des réseaux au hameau de Seytroux.

Les réseaux ont été réalisés en partie dans l'accotement et dans le fossé.

Ces travaux ont été réalisés par les entreprises Girod TP et Degeneve.

7) Questions diverses

- Mr le Maire donne lecture du courrier, reçu en recommandé, du Père CURRAL Alain.
Une réponse lui sera faite.
- Octobre Rose :
Les diverses animations dans la vallée ont rapporté 3 050 €.
La remise du chèque aura lieu le lundi 24 novembre 2025 à 18h à la salle d'animation.
- Micro folies :
 - Pour les scolaires du 1^{er} au 12 décembre 2025.
 - Mercredi 10 décembre : 14h - 17h : jeu vidéo 'Égypte Antique'.
 - Jeudi 11 décembre : 16h30 - 18h : Visite libre du musée numérique 'La Villette'.
19h30 : présentation puis projection à 20h du ballet 'Le Parc'.

La séance est clôturée à 23h.